

## La sculpture et la ville Sculpture and the City

Serge Fisette

Volume 6, Number 4, Summer 1990

La sculpture et la ville

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/9830ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Le Centre de diffusion 3D

ISSN

0821-9222 (print)

1923-2551 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Fisette, S. (1990). La sculpture et la ville. *Espace Sculpture*, 6(4), 6–11.

# La sculpture et la ville

Serge Fiset

Les 16 et 17 mai derniers se tenait à Givors (en France, près de Lyon) un colloque sur "Les conditions culturelles de la commande publique" avec, entre autres invités, Benjamin Buchloch, Robert Morris et Alain Charre. Parmi les questions soulevées, celles-ci : «À qui appartient la rue?... Par quelle magie l'art dit contemporain ne serait-il plus l'épouvantail des populations?... (Les citoyens) recherchent un décor, on leur propose des énigmes... La raison politique aujourd'hui projette l'art sur la chaussée - le monument public, sous diverses formes, renaît. Cela signifie-t-il que, faisceau d'énergies, il scelle un nouveau sentiment collectif?... La Commande Publique peut-elle réactiver une conscience politique des artistes?», etc... Le débat mérite d'être signalé car, ici comme ailleurs, l'art public, et plus particulièrement la sculpture, s'expose de plus en plus en dehors des cadres convenus de l'art (galeries, musées, foires) pour investir les sites extérieurs.

L'un des aspects que l'on peut relever dans ce phénomène est celui d'une démocratisation (et donc d'une dépoliarisation) de la chose artistique. (De la même manière par exemple que, dans d'autres disciplines, il se tient de multiples festivals à caractère populaire qui agrandissent le champ de pénétration et attirent des foules : le Festival du cinéma, celui du Jazz...). Cette réinsertion sociale de l'art n'est pas nouvelle et réapparaît comme un phénomène cyclique. Elle n'est pas sans rappeler, entre autres, le vaste projet de l'Avant-garde russe du début du siècle. Projet qui pointait la responsabilité de l'art face à la réalité et à la société, de l'art devant contribuer au mieux-être de tous et se répandre dans tout le pays. Certes, ni le contexte de la recherche formelle, ni la dimension politique de l'époque ne sont les mêmes (l'art comme porte-parole de la Révolution); mais à défaut d'être révolutionnaire, le virage est important, au niveau des villes particulièrement qui, depuis quelques années, se posent en

# Sculpture and the City

Translation:  
Elizabeth Wood

A conference on the theme of Public Commissioned Art was held last May 16th and 17th at Givors (France, near Lyon). Invited participants included, among others, Benjamin Buchloch, Robert Morris, and Alain Charre. Among the questions raised were the following: «To whom does the street belong?... By what magic will contemporary art no longer be a source of apprehension to the people?... (The citizens) hope for a décor, we provide them with enigmas.... Politicians today recognize the value of public art: the public monument, in various forms, is being reborn. Does this mean that, bursting with energy, it now embodies a new collective sentiment? Can

the public commission reactivate the political conscience of artists?...etc... The debate is well worth our attention since today public art, and more specifically sculpture, is being exhibited with increasing frequency on exterior sites outside the traditional framework (galleries, museums, fairs).

One notable aspect of this phenomenon is the democratization (and subsequent depolarization) of art. (This is similar, for example, to the phenomenon in other disciplines of festivals which tend to broaden the audiences and draw crowds: the Film Festival, Jazz Festival....). This reinsertion of art into society is not new, but reappears, rather, as a cyclic



généreux promoteurs de l'art. (Verra-t-on resurgir le phénomène des cités-États de la Renaissance, les Florence, Mantoue et autres, qui furent d'importants mécènes de l'art?...).

## LES MUNICIPALITÉS

En novembre dernier, la Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEDEC) convoquait la presse et les gens d'affaires et dévoilait le plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'art public. Un plan touchant «à l'acquisition, à la restauration et à la promotion des oeuvres d'art public sur son territoire». <sup>1</sup> Ces politiques, très attendues dans le milieu, ont pour objectif de ranimer tout le secteur de l'art public: un secteur, il faut l'avouer, fort peu et fort mal développé jusqu'à maintenant. Travaux majeurs de restauration étalés sur dix ans, relocalisation de certaines pièces, acquisition d'oeuvres en vue de combler les lacunes de la collection en art contemporain, ce sont

phenomenon. It recalls, among others, the huge project of the Russian Avant-garde at the turn of the century, a project which isolated the responsibility of art within society, an art whose primary goal should be to contribute to the advancement of all, its influence spreading throughout the country. Of course, neither the aspect of formal research nor the political dimension of the era have remained unchanged (art as voice for the Revolution). While the new attitudes may not be "revolutionary" they are, however, very important, particularly in the case of cities which, in recent years, have evolved into generous promoters of the arts. (Will we come to see the resurgence of the Renaissance "State-City", for example Florence among others, which constituted critical patrons of art of that era?...).

## MUNICIPALITIES

Last November, the Commission d'initiative et de développement culturels (CIDEDEC) called together the media and business commu-

là quelques-unes des priorités mises de l'avant par la CIDEDEC. À cet effet, un montant de trois millions de dollars a été prévu d'ici 1992 «pour la réalisation de ce grand projet montréalais d'art public auquel se sont associés la Chambre de Commerce du Montréal métropolitain, le Bureau de commerce de Montréal, l'Association de promotion d'art et architecture de Montréal et la corporation des Célébrations du 350e anniversaire de Montréal». <sup>2</sup> Parmi les réalisations d'envergure prévues pour bientôt, l'aménagement du square Berri et de la place Roy avec, dans les deux cas, l'intégration d'une oeuvre d'art. Pour la place Roy, c'est l'artiste Michel Goulet qui, par voie de concours, a obtenu la commande.

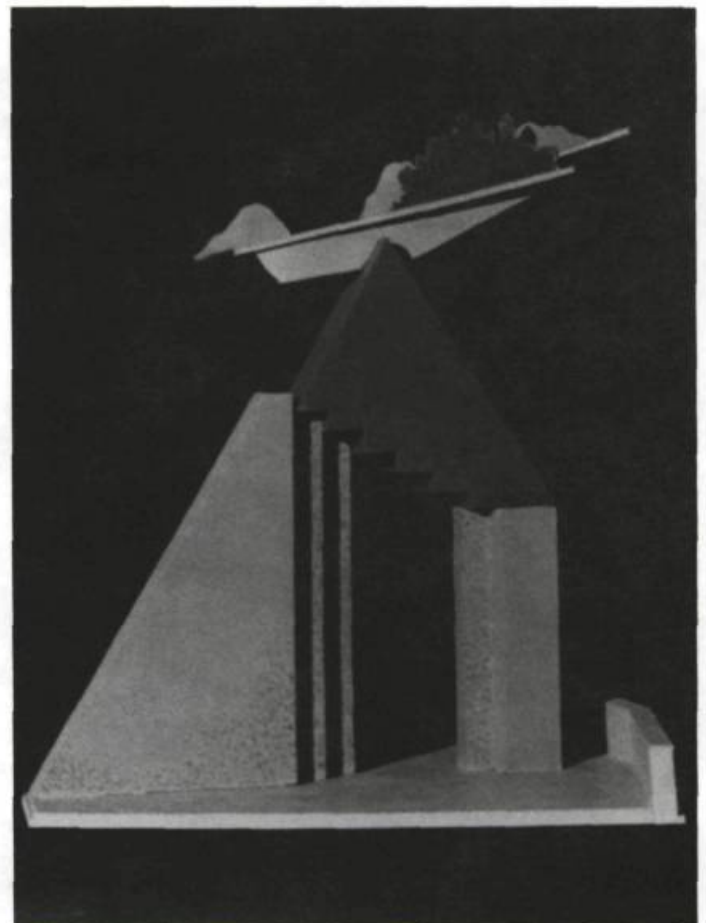
Cet investissement sur le plan municipal ne constitue pas une nouveauté en soi (les villes ont toujours plus ou moins apporté leur soutien au monde de l'art). Ce qui paraît nouveau c'est le niveau plus élevé de leur implication. Comme si les élus prenaient sou-

nity and unveiled the city of Montreal's plan of action for public art. The plan involved «the acquisition, the restoration, and the promotion of public art within its territory». <sup>1</sup> This policy, long awaited by the artistic community, has as its main objective the reanimation of the public art sector, a sector which, we must admit, has been poorly and badly developed until now. Priorities forwarded by CIDEDEC include major restoration projects (spread out over ten years) relocation of certain pieces and the acquisition of works with a view to filling gaps in the city's contemporary art collection. The sum of three million dollars to be made available between now and 1992 has been allocated for the realization of this important Montreal public art project, which also involves the participation of the Chambre de Commerce du Montréal métropolitain, the Bureau de commerce de Montréal, the Association de promotion d'art et architecture de Montréal and the organizers of the 350e Anniversaire de Montréal. <sup>2</sup> Major projects planned for the near future in-

dainement conscience de l'importance de leur rôle et de l'importance du rôle de l'art dans la société. En ce sens-là, les villes semblent reconnaître qu'elles ont un certain retard à rattrapper; un retard qui se manifeste à la fois dans les assiettes budgétaires qui sont consacrées aux arts et à la fois dans les mentalités mêmes des dirigeants municipaux face au milieu de l'art (leur perception demeure souvent très traditionnelle, voire réactionnaire).

Ce qui change également, c'est le partenariat de plus en plus important que ces villes vont chercher. <sup>3</sup> Un partenariat qu'elles installent au sein de leurs propres ressources internes (des tranches de budget qui proviennent de divers paliers municipaux) mais aussi avec les entreprises privées établies sur leur territoire et face auxquelles elles ont un pouvoir (de persuasion) certain.

C'est ainsi, par exemple, que Ville de Laval tient cet été le premier symposium de sculpture de son histoire. Inscrit dans le cadre des fêtes du 25e anniversaire de la municipalité, l'événement bénéficie de l'appui de plusieurs entreprises de la région. Un appui qui vient s'ajouter aux subventions fédérale et provinciale de même qu'aux sommes injectées par la ville. Intitulé *Le jardin de la Sculpture, Laval*



Gilles Larivière, *Temple du troisième millénaire*. Maquette de la sculpture qui sera érigée au parc Alexis-Nihon (Ville de Saint-Laurent) dans le cadre de Sculpture : Séduction 1990. Béton et acier inoxydable. 4,75 x 3,8 x 0,75 m.

1990, le symposium se déroulera du 24 juin au 4 août au Centre de la nature et regroupera une dizaine de sculpteurs.

Un autre bon exemple de ce mouvement de partenariat est celui de *Sculpture : Séduction 90* : un événement d'envergure qui vise à installer un «parcours permanent de sculptures intégrées à l'environnement de parcs municipaux longeant les bords de l'eau, les pistes cyclables et les sentiers piétonniers de la périphérie de l'île de Montréal». <sup>4</sup> Conçue et réalisée par le Conseil de la Sculpture du Québec <sup>5</sup> sous la direction de Janou Gagnon, la manifestation regroupe plusieurs intervenants : «sculpteurs, administrateurs municipaux, gestionnaires de l'entreprise privée et services gouvernementaux» (J. Gagnon). Huit municipalités et un collège ont accepté de recevoir des oeuvres publiques sur leur territoire; des sculptures qui seront installées en permanence. Hydro-Québec s'est jointe au groupe et érigera une oeuvre près du barrage Walker à Montréal-Nord. Ainsi réparties en divers points de l'île, les sculptures deviennent la propriété des municipalités, lesquelles s'engagent à les conserver et à les entretenir. Durant tout l'été, à partir de la mi-juin, il sera possible de faire un tour guidé et commenté des sites : deux autobus (un pour le circuit Est, l'autre pour le circuit Ouest) partiront des embarcadaires d'*Infotouriste* au carré Dominion.

L'initiative mérite d'être soulignée, d'une part par son ampleur, d'autre part parce qu'elle vise à combler une

clude the completion of Berri Square and la *Place Roy* with, in both cases, the integration of an important work of art. For la *Place Roy* the artist Michel Goulet, through the competition process, has been awarded the contract.

This level of municipal involvement is not, of itself, new (cities have always contributed this support, albeit in varying degrees, to the arts). What appears to be new, however, is the ever-increasing degree to which they are involved, as if the municipal politicians have suddenly become aware of the importance of their role and of the role of art within society. In this sense, they seem to recognize that they have significant "catching up" to do, catching up not only of the budgets allocated to the arts, but also of the mentality of the municipal leaders as concerns the arts (their perception very often remains among the most traditional, that is, reactionary).

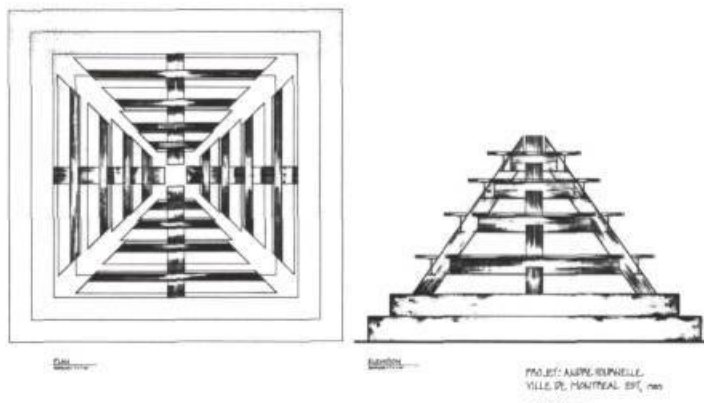
Equally novel is the increasingly important collaboration sought out by the municipalities <sup>3</sup>, a partnership that is derived not only from their diverse internal resources (budgets coming from varying municipal levels), but also in collaboration with private enterprise within their region, and over which they have a distinct (persuasive) authority.

It is in this way that, for example, the City of Laval has organized this summer its first ever sculpture symposium. Created in the context of the city's 25th Anniversary celebrations, the event has received the support of numerous companies within the region, support

André Fournelle, dessin (plan et élévation) de la sculpture-fontaine qui sera réalisée à Montréal-Est dans le cadre de *Sculpture : Séduction 1990*.

Acier et granite. H. : env. 2,7 m.

Dessin : Monique Laporte.



lacune certaine quant à la visibilité, à la représentativité des artistes contemporains sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Au moment où nous écrivons ces lignes, quatorze projets (en plus de celui du barrage Walker à Montréal-Nord) ont reçu une approba-

tion officielle tandis que six autres restent à confirmer. C'est ainsi que des oeuvres seront érigées à Montréal-Est, Montréal-Nord, St-Laurent, Saint-Raphaël de l'île Bizard, LaSalle, Verdun (et possi-

West) will leave from the *Infotouriste* centre at Dominion Square. This initiative is noteworthy for two reasons: the first for its magnitude, the second for its attempt to address the significant gap in the visibility of contemporary art throughout the territory of the Montreal Urban Community. At the time of the writing of this text fourteen projects, in addition to the Walker Dam project in Montréal-Nord, have been officially confirmed, while a final decision concerning six others is soon expected. Projects will be installed in Montréal-Est, Montréal-Nord, St-Laurent, Saint-Raphaël de l'île Bizard, LaSalle, Verdun (and possibly in Saint-Anne-de-Bellevue and Lachine). All involve monumental sculpture, whether placed in the context of recreation centre or library, City Hall, or overflowing into shoreline parks and walkways. «The works have been carefully conceived, taking into consideration the unique characteristics of their future site. The sculptors have, as such, been called upon to work within professional confines, both with regards to

that comes in addition to federal and provincial grants as well as funding provided by the city itself. Entitled *Le jardin de la Sculpture, Laval 1990*, the symposium will take place from June 24th through August 4th at *Le Centre de la nature*, and will include the participation of some ten sculptors.

Another fine example of this collaborative movement is the dynamic project *Sculpture : Séduction 90*, an event that aims to create a «Permanent circuit of sculptures integrated into the environment of waterfront municipal parks, bicycle paths and hiking trails that surround the island of Montreal». <sup>4</sup> Initiated and realized by the *Conseil de la sculpture du Québec* <sup>5</sup>, under the direction of Janou Gagnon, the event involves a broad variety of participants: sculptors, municipal administrators, and management from both private enterprise as well as government organizations» (J. Gagnon). Eight municipalities and one CEGEP have agreed to accept permanently installed public works on their property. Hydro-Québec will also participate, with the placement of a work next to the Walker dam in Montreal North.

blement à Sainte-Anne-de-Bellevue et Lachine). Il s'agit de sculptures monumentales qui, tantôt jouxteront un centre récréatif, une bibliothèque ou un Hôtel de Ville, tantôt s'élèveront dans des parcs ou sur des promenades riveraines : «Les oeuvres ont été conçues en tenant bien compte des caractères spécifiques de leur futur site d'emplacement. Les sculpteurs ont ainsi été amenés à travailler dans un encadrement professionnel tant sur le plan tech-

nique que sur celui du financement des oeuvres» (communiqué de presse).

## INTÉGRATION DES ARTS

Dans un article paru dans *Vie des Arts* en mars 1986<sup>6</sup> (et soulignant le cinquième anniversaire de la politique de l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices du Gouvernement du Québec), Louise Déry posait la question : «Qu'en est-il de ce que l'on appelle communément le un pour cent dans le contexte particulier de la pratique de l'art?». Soulignant que cette pratique, au cours des dernières années, avait vu s'affirmer «un intérêt marqué pour les données mêmes de l'espace physique qui sont maintenant au coeur du langage actuel d'un grand nombre d'artistes», elle notait la pertinence du 1% qui constitue «la principale forme de commande publique». Et si le programme a pu être con-

Pierre Ayot. Maquette de l'oeuvre d'intégration dans le cadre du 1%. Hôpital Juif de Montréal, 1990.  
Courtoisie de la Galerie Graff.



interest in the actual physical space which has come to be central to a large number of artists», she noted the importance of the 1%, which constitutes the principal form of public commission. And, if the program is indeed criticized by certain individuals and organizations, «a consensus establishes its legitimacy», she maintained.

Now, as the first decade of the 1% draws to a close, certain questions continue to surface. Questions concerning the different types of collaboration, and concerning the nature of the relationship between sculptors and architects. In *Cahiers des arts visuels*<sup>7</sup> Déry writes «In a great many cases, and according to many, all too often the process consists of placing sculptures in a particular environment without "upsetting" the integrity of the architecture». Also being questioned are the ways in which the process itself could be rendered more flexible and more efficient. This reflection, to a certain extent, is extremely valuable, since the result is constant readjustment. It remains, however, that the issue is itself complex, by virtue (among others) of the fact that so many different points of view must be taken into consideration.

testé par certains, «un consensus, affirmait-elle, en établit la légitimité».

Au moment où le 1% arrive au terme de sa première décennie, on continue toujours de s'interroger. Tantôt sur le type de collaboration, sur les liens réels qu'il est possible d'établir entre sculpteurs et architectes : «Dans de nombreux cas et aux yeux de plusieurs, écrit Louise Déry dans *Cahiers des arts visuels*<sup>7</sup>, le procédé consiste trop souvent à implanter une sculpture dans l'environnement sans "gêner" l'intégrité architecturale»; tantôt sur la procédure elle-même afin de la rendre plus souple et plus efficace. Ces questionnements, dans un sens, sont fort profitables puisqu'ils amènent des réajustements constants. Il n'en demeure pas moins que le phénomène est complexe en lui-même, si ce n'est du seul fait que les intéressés mis en présence ont à défendre des intérêts et des points de vue souvent très différents.

Adoptée par voie de décret en février 1981, cette politique d'intégration des arts vise, dans son ensemble, à consacrer une partie du budget à des oeuvres d'art pour tout projet de construction de plus de 150 000\$. La portion du budget varie de plus ou moins 1% selon le coût des travaux; elle s'applique autant aux édifices construits par le gouvernement qu'à ceux bénéficiant de subventions de l'État. Pour respecter les clauses du décret, il doit s'agir d'une commande publique en fonction d'un lieu (on ne peut pas, par exemple, acquérir une oeuvre auprès d'une galerie d'art), et l'on doit

Adapted in February 1981, this policy of integration of art aims, in its entirety, to allocate to art a fragment of the budget of any public construction project over \$150,000. The portion of the budget is situated at approximately 1%, however its exact amount is dependant upon the particular construction project. The policy applies to government-constructed buildings, as well as to those projects benefitting from government funding. Specific clauses state that the policy exiges public commissions, which take into consideration the site (not eligible, for example, is the funding of works acquired through a private art gallery). The work must be guaranteed a certain visibility for the public. The objectives outlined involve, in addition to the creation of permanently integrated works, the availability of increased opportunities for artists, the improvement of the quality of the environment, and an increased awareness and understanding of contemporary art on the part of the population. Administered and supervised by the ministère des Affaires culturelles, the program possesses a well-organized system involving three facets: a permanent committee, selected juries, and participating artists. To be eligible, an artist must register with one of the designated administrative regions. The artist's file is then maintained for consultation at the time of a construction project (dependant upon the artist's discipline and the nature of the work required). The administration, the *Secrétariat* of the



technical aspects, as well the financing of the works» (press release).

## INTEGRATION OF ART

In an article that appeared in *Vie des Arts* in March 1986<sup>6</sup> (marking the fifth anniversary of the program *Intégration des arts à l'architecture et à l'environnement* for the buildings constructed by the Government of Quebec), Louise Déry forwarded the question: «What exactly is this "one percent" as it is known, within the specific context of art?». Affirming that this practice, in recent years, had cultivated a «marked

assurer une visibilité de l'oeuvre pour le public. Les objectifs poursuivis sont, en plus de créer des oeuvres intégrées en permanence, d'offrir des débouchés pour les artistes, d'améliorer la qualité de l'environnement et de permettre à la population

de mieux connaître l'art actuel. Administrée et supervisée par le ministère des Affaires culturelles, la politique possède une structure d'application bien établie quant à la constitution d'un comité permanent et d'un jury de sélection, et quant au mode

de désignation de l'artiste. Pour être admissible, un artiste doit s'inscrire dans l'une des régions administratives désignées. Son dossier est dès lors conservé en fichier et sera consulté lors de l'étude d'un projet de construction (selon la discipline et l'intention de la commande). C'est le Secrétariat de l'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement qui est responsable de l'application de la politique et de la coordination générale. Ghislain Papillon, chargé de projet et attaché à la région de Montréal, nous donne ici plus de précisions. Des précisions, entre autres, sur les modalités mêmes de fonctionnement qui rendent le système le plus démocratique possible. (Un système qui, à son avis, lui confère un caractère unique - il est d'ailleurs le seul du genre au Canada - et qui fait l'envie de plusieurs pays, comme la France et les États-Unis).

Le processus comprend trois étapes. D'abord, la création d'un comité permanent et ce, pour chacun des projets. Ce comité est constitué de cinq person-

Oeuvre d'intégration réalisée dans le cadre du 1%.  
Bibliothèque de l'Université Concordia, Montréal.  
Conception et réalisation : *Effets publics, art contemporain* (Guy Bellavance, Bernard Denis, Rose-Marie Goulet, Alain Paiement, Randy Saharuni).  
Vue de la piazzetta, boul. de Maisonneuve.  
Lettre pi : béton armé et céramique;  
lettre z : acier galvanisé et céramique.  
Photo : Jocelyn Blais.



*Intégration des arts à l'architecture et à l'environnement* is responsible for the application of the program and its general coordination. Ghislain Papillon, head of the project, and based in the Montreal region, provides further details. He outlines, for example, that the process is aimed at rendering the system as democratic as

possible (a system which, he affirms, is unique in Canada, and the envy of many other countries, including France and the United States).

The process involves three stages. Firstly, a permanent committee is established for each project. This committee consists of

five people: the owner of the building, the architect, and two visual arts specialists<sup>8</sup> appointed by the *ministère des Affaires culturelles* - one of whom acts as committee president - and one representative from the administration of the *Intégration des arts à l'architecture et à l'environnement* program.<sup>9</sup> This committee has a double mandate: to decide upon the type of art work to be created (stained glass, mural, sculpture, etc.) and to compose the jury that will select the artist. Then comes the second step: the jury is made up of five people with the right to vote; the building owner, the architect, the jury president and two specialists from the cultural milieu representing the artists of the region. The last step follows: once the artist has been chosen, a meeting takes place between artist and architect to plan the creation of the *maquette*, to be evaluated (and approved) by the permanent committee.

In 1988-89, in the Montreal region alone, over \$700,000.00 was allocated to art integration projects. According to Ghislain Papillon, an average of some one hundred works, with a budget totalling approximately two million dollars, are realized in the province of Quebec. In addition to this, there exists what he calls *projets volontaires*, those projects coming from other organizations, public or private (for example municipalities or government agencies such as Hydro-Québec). These cases adapt the same procedure and accept the same responsi-

nes : le propriétaire de l'édifice, l'architecte, deux spécialistes<sup>8</sup> en arts visuels nommés par le ministre des Affaires culturelles - l'un d'eux agira comme président du comité -, et un délégué venu du secrétariat de l'intégration des arts.<sup>9</sup> Ce comité a un double mandat : décider du type d'oeuvre à être réalisée (une verrière, une murale, une sculpture, etc.) et constituer le jury qui sélectionnera l'artiste. C'est là la seconde étape. Le jury est formé de cinq personnes ayant droit de vote : le propriétaire, l'architecte, le président du jury et deux spécialistes du milieu culturel représentant les artistes de la région. Une fois l'artiste choisi, survient la dernière étape, celle de la rencontre de l'artiste et de l'architecte pour planifier la réalisation de la maquette. Une maquette qui sera évaluée (et approuvée) par le comité permanent.

En 1988-1989, dans la seule région de Montréal, plus de 700 000\$ ont été attribués pour des projets d'intégration. En moyenne, selon Ghislain Papillon, il se réalise chaque année au Québec une centaine d'oeuvres pour un montant total d'environ deux millions de dollars. S'ajoutent à cela ce qu'il nomme des "projets volontaires", c'est-à-dire des projets venus d'autres organismes publics ou privés (des municipalités, des sociétés d'État comme Hydro-Québec, etc.). Ces intervenants empruntent alors la même procédure et s'engagent aux mêmes obligations.

À la question de dresser un bilan des opérations et d'envisager des changements pour l'avenir, Ghislain Papillon note que la notion même d'intégration

bilities. When asked to provide a summary of the situation, and to predict certain possible changes for the future, Ghislain Papillon points out that the very notion of integration has greatly evolved in recent years. Unlike the situation in the past, today the work of art comes not necessarily from the decorative arts, nor is it required to be literally incorporated as an actual architectural element (window, lintel...etc.). Instead, we are witness to the increasing importance of site and space: the work has come to occupy its own place. In addition architects and proprietors, with their now much broader experience in this area, are more open and better prepared, so that today even the underlying expectations of an artist's commission are infinitely fairer than before. As for the public, those who benefit from the work, the presence of art in public places leads them to question with increasing frequency their conceptions of contemporary art. What is needed now, in order to enhance this comprehen-

a beaucoup évolué au cours des dernières années. L'oeuvre, contrairement à autrefois, ne relève plus nécessairement des arts décoratifs et n'a plus à être un élément d'architecture, une composante même du bâtiment (fenêtre, linteau...); dorénavant interviennent les notions de lieu et d'espace : l'oeuvre devient un *espace donné*. En outre, les architectes et les propriétaires, confrontés qu'ils ont été à plusieurs expériences, sont désormais plus ouverts et plus préparés de sorte que "l'intention" même des commandes est plus juste qu'avant. Quant aux usagers, la présence de l'art dans les lieux publics les a amenés à progressivement s'interroger sur leurs conceptions de ce qu'est l'art actuel. Ce qu'il faudrait maintenant pour faciliter la compréhension, c'est que les gens puissent connaître, puissent être initiés à la démarche des artistes.

Sur le plan du fonctionnement général, l'avenir, précise-t-il, amènera certainement à revoir certaines pratiques, dont celle d'alléger la procédure dans le cas de constructions bénéficiant de budgets plus restreints. De même, une réflexion s'impose sur le phénomène du régionalisme puisque, dans la situation présente, on a tendance à créer des ghettos d'artistes, à saturer une région avec les mêmes artistes qui développent toujours les mêmes thématiques. Finalement, il faudra repenser à la possibilité de placer des commandes plus directement : de donner, par exemple, dix commandes par année à des artistes chevronnés, notamment aux récipiendaires des Prix du Québec. Car, dans l'état actuel des choses, on pêche peut-être par excès de démocratie?... ♦

sion, is to provide this public with increasing access to an understanding of the artists' work.

As for the general working of the *Integration* program, he points out, the future will undeniably call for a revision of certain existing procedures, for example a reduction in administrative procedure for cases involving lesser budgets. The practice of regionalism may also be questioned since, as things are today, we tend to create certain "artist ghettos" by saturating a region with a concentration of the same artists, who pursue the same themes.

And finally, we must allow ourselves to rethink the possibility of more direct commissions: to award, for example, ten commissions (of the some 100 per year in Quebec) to the best, most established artists, notably to recipients of the Prix du Québec. Since, with the existing situation, an excess of democracy may well hinder the process?... ♦

1. *L'art public à Montréal*, CIDEDEC, novembre 1989, p. 5
2. *Info Cidec*, vol. 2 no.1, p. 2.
3. Montréal, par exemple, profite du soutien de grandes entreprises dans le projet de restauration de sculptures : la compagnie John Labatt limitée injectera 100 000\$ pour le monument à de Maisonneuve; la Maison Henry Birks & Fils versera 75 000\$ pour le monument à Édouard VII érigé au square Phillips/Montreal, for example, receives the support of large companies toward the restoration of sculpture: the company John Labatt Ltd will forward \$100 000. for the monument at de Maisonneuve; Henry Birks & Sons will give \$75 000. for the monument to Edward VII erected at Phillips Square
4. Janou Gagnon, *Sculpture: Séduction 90 - ...un bref aperçu*.
5. Avec la collaboration du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, des administrateurs de la C.U.M., du ministère des Affaires culturelles du Québec et du Gouvernement fédéral/With the collaboration of the Montreal Urban Community Arts Council, the administrators of the Montreal Urban Community, the ministry of Cultural Affaires and the Federal Government.
6. Louise Déry, *Interroger le lieu*, Vie des Arts #122, mars 1986, p. 22.
7. Louise Déry, *Avant-propos*, Cahiers des arts visuels, vol. 8 no. 32, p. 2.
8. Ces spécialistes sont recrutés parmi les artistes, les critiques d'art, les galeristes et les universitaires/These specialists are drawn from among artists, art critics, gallery directors and academics.
9. Ce comité peut passer à sept lorsque l'organisme qui construit n'est pas un ministère/ This committee may reach seven when the organization responsible for the construction is not a ministry of the Quebec government.

